

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021 18H00

Présents : Jean Pierre LARGUIER / Christine BOSONE / GILGENMANN Benoit / MEFFRE Mireille / RAYNAUD Jean Claude/ MASSON REGNAULT Florence / FROGER Jean-Claude / GAZZANO Olivia / Sylviane LAFFONT/ / Nadia EL MAHSANI

Absents : IBANEY Patrick (pouvoir GILGENMANN Benoit)
ALBERCA BUSATO Cheli (pouvoir MEFFRE Mireille)
Caroline POMARES GOMEZ (pouvoir Sylviane LAFFONT)
Christian BONFILS/ Michel ISNARD

Madame MASSON REGNAULT Florence est secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait approuver le compte rendu du dernier conseil municipal, tous approuvent à l'unanimité.

Le conseil municipal **approuve à l'unanimité la régularisation de l'immeuble cadastré AM 148** qui permet la répartition en deux volumes, séparant la partie privée de la partie du domaine public.

Le conseil municipal **approuve à l'unanimité la tarification des régies de la commune** concernant la régie marché hebdomadaire, la régie bibliothèque, la régie périscolaire cantine.

Le conseil municipal **approuve à l'unanimité la décision modificative du budget procédant à un virement de crédit permettant de prendre en charge la nouvelle répartition (de droit commun) du FPIC (fond de péréquation intercommunale)** le montant de 34 170€ est crédité au chapitre 14 et la somme de 34 170€ est déduite des crédits du chapitre 11 et 65.

Monsieur le Maire présente le **plan** du département pour la **rénovation de la RD 23** : Création d'un carrefour pour l'arrêt du bus et les différentes arrivées de rues et chemin, un trottoir tout le long de la RD 23 de la Mairie au rondpoint de la zone artisanale, un enfouissement des réseaux humides dans une buse de 1000 mètres de diamètre pour supporter les eaux pluviales, la création d'un bassin de rétention d'eau, l'enfouissement également des réseaux secs. Une prochaine réunion aura lieu avec les gestionnaires de réseau pour prévoir le plan de financement de ces dits travaux. Ce projet est approuvé par l'ensemble des conseillers qui trouvent de nombreux avantages: la sécurité des véhicules et piétons, l'esthétique de l'entrée de la commune et son image, une solution pour les inondations, un accès sécurisé pour la vélo-route.

Monsieur le Maire présente la première partie des travaux de rénovation énergétique soit **3 logements à réhabiliter et isoler** : des **plans** sont projetés (**existants et projets**). En première intention une estimation générale de tous les bâtiments communaux y compris l'école la cantine et la mairie a été évalué à 317 000€ HT.

Il est prévu pour 2022 l'achat d'une **minipelle** pour des petits travaux à faire en régie, la somme de 20 000€ sera prévu au budget

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le conseil communautaire a approuvé lors de son vote le projet de vélo route qui ira de MOLLANS jusqu'à SABLET.

Le city stade installé est très fréquenté et apprécié, deux jeux pour enfants ont été livré les élus se réuniront samedi matin pour définir l'emplacement.

Deux procès contre deux arrêtés de permis de construire sont en cours : Pour le permis du terrain devant la cave, le pétitionnaire vient de déposer la pièce manquante à son projet, et pour le permis de LAUREYS, la non-connaissance des tiers n'est pas confirmé puisque le permis de construire et toutes les pièces ont été demandées et remises en juillet dernier au voisin.

.../...

Monsieur le Maire projette le plan de la caserne, deux parties (132m² et 137m²), pour faire suite à la précédente réunion, il a été décidé d'utiliser cette caserne pour des locations de commerces ou services au prix moyen du vacluse des loyers des locaux commerciaux. Concernant le problème de la conservation d'un répétiteur pour avertir les sapeurs-pompiers de Sablet/Séguret, la solution d'un ajout sur l'antenne émettrice du clocher est en cours.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un revirement de prise de position au niveau du département, Mme la Présidente contrairement à son prédécesseur propose la reconstruction d'un EHPAD à STE CECILE et la redistribution du nombre de lit en diminuant ceux de SABLET pour renforcer l'EHPAD de STE CECILE et l'EHPAD de CUCURON. L'EHPAD de SABLET serait transformé en EHPAD hors les murs service ASHEIMER de jour et Restauration pour l'EHPAD de STE CECILE et quelques lits restants. Cette proposition entrainerait 38 agents de moins sur la commune, l'éloignement des anciens et leurs familles, un illogisme écologique avec les déplacements pour la restauration. Pour toutes ces raisons Monsieur le Maire va demander à l'ensemble des communes de l'intercommunalité et du canton ainsi que des départementales de soutenir une motion contre ce projet.

Madame Bosone, précise que la nouvelle organisation périscolaire cantine est apprécié par le personnel, les enfants et les parents (rappel : cantine 2 services, périscolaire 7H 30 18H15).

Madame Laffont, rappelle les articles manquants pour finaliser le journal 2021 « regard sur sablet » ainsi que la liste des manifestations prévues sur SABLET. Lors du tour de table il est évoqué : la mise en place de la double circulation place de Verdun, la reprise des travaux sur la source et la taille des platanes.

La séance est levée à 20H15